

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2020 PROCES-VERBAL

Présents :		
Administration COCAC adjoint, M. PERROT Proviseur, M. BOUTIER Proviseur adjoint, M. CALVET DAF, Mme SALGADO Directeurs de l'École, M. DEGRET M. DUPUY CPE, Mme RAGAZZACCI	Personnel Mme AUSSILLOU M. AUGIE M. CUENCA Mme ROYANT Mme MONTAÑANA Mme LLAVATA Mme RODRIGUEZ	Parents d'élèves Mme CONNAN Mme BORSO Mme JORDA M. Van LANGHENHOVE M. ROSIER Elèves Mlle SAN FELIU MONZO M. PEREZ LAORGA

Secrétaires de séance : Mme Connan, représentante de l'APA et M. Degret, Directeur des cycles 1 et 2 de l'école primaire

Ordre du jour : budget 2021

Demande d'un professeur de traiter les questions diverses non abordées au précédent Conseil d'Établissement.

Le budget 2021 couvre la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021.

M. le Proviseur diffuse à l'écran la construction du budget 2021 et le commente. (cf document en annexe).

- Maintien d'une situation COVID amenant à prendre en compte les contraintes d'organisation
- Structure restant à l'identique : même nombre d'élèves, même nombre de classes. Si les effectifs chutent, il faudra revoir la structure et les implications sur le budget.

Remarques du proviseur :

- C'est un budget de prudence qui intègre les coûts de la COVID.
- C'est un budget qui est relativement optimiste en termes de stabilité d'arrivées d'élèves et de situation économique générale.
- Cette construction n'intègre pas volontairement, à ce moment de la construction du budget, d'augmentation des frais d'écolage. Le proviseur précise qu'une augmentation sera nécessaire afin de permettre de répondre à une politique d'établissement et à un projet pédagogique.
M. le proviseur proposera dans un prochain CE une augmentation des frais de scolarité qui après analyse devrait être entre 2 points minimum et 5 points maximum. Cette augmentation devra permettre d'accompagner la politique future du Lycée : immobilier, matériel, projet pédagogique

Remarque du représentant des personnels locaux : Le Comité de Empresa a accepté le gel de l'augmentation salariale pour cette année 2021. Le Proviseur salue cet accord.

Explication des lignes budgétaires.

Dépenses

Réseau : augmentation due au fait que depuis Novembre les 4EGD ibériques ont un architecte pour aider chacun à suivre les travaux de restructuration. Déjà utilisé, avec efficacité. Aide pour la programmation immobilière à long terme et concevoir son plan de financement. Programmation à établir très prochainement.

Le GPI demande quelle part revient au LFV dans cette mutualisation.

Réponse : la part est proportionnelle au nombre d'élèves. C'est une règle simple et déjà utilisée. C'est un conseil expert fourni auparavant par cet architecte en Volontariat de Service International. Il est très efficace et apporte des économies.

Le GPI demande si les dépenses énergétiques et aération ne sont pas en contradiction. Certains élèves auraient apporté des couvertures.

Réponse : Nous n'avons cependant pas le choix. Les fédérations de parents d'élèves ont demandé aussi une aération permanente. S'il fait très froid, ce sera aéré toutes les heures.

Différents intervenants (professeurs, APA) insistent sur la nécessité de la ventilation et l'efficacité du chauffage.

Informatique : baisse importante du budget prévue. Il y aura des acquisitions de matériel mais elles apparaîtront dans le pilotage pédagogique.

Question SOL : S'il n'y a plus de protocole sanitaire à la rentrée 2021 quels seront les effectifs de classe ?

Réponse Proviseur : On reviendra à ce qui se faisait avant. Si l'on veut des effectifs moindres alors il faudra en discuter avec tous les acteurs du lycée et en rapport avec le projet d'établissement.

Proviseur : À partir de janvier : un nouveau contrat pour les imprimantes et de nouvelles imprimantes, aussi en mutualisation avec les autres EGD.

Question SOL : Pourquoi a-t-on une baisse si forte des investissements immobiliers alors que justement un architecte va être employé ?

Réponse Proviseur : Les travaux qui devront être faits seront importants et il s'agira alors d'une ligne budgétaire spéciale pour ces nouveaux investissements. Et la somme sera très importante.

L'effectif des nouveaux élèves est considéré comme avec une arrivée normale à 170 inscriptions.

Recettes

Comme indiqué auparavant les recettes pour 2021 ont été calculées sur la base du maintien du nombre d'élèves et sans prendre en compte une possible augmentation des frais de scolarité en septembre 2021

170 nouvelles inscriptions sont prévues. Selon le proviseur cette évaluation est correcte au vu des dépenses budgétées et si les prévisions ne se réalisent pas, il y aura un réajustement du budget.

ATTENTION : dû à un changement des règles comptables imposées par le ministère français de l'économie et des finances, ce solde est désormais déterminé sans les remontées AEFE et sans les bourses qui apparaissent maintenant dans la partie comptable "Flux financiers"

On ne regarde plus les fonds de réserve mais la trésorerie.

Participation à la Rémunération des Résidents : 2,38 ME pour 60% de participation en prévision 2021.

A Valencia, nous finançons directement 3 postes de résidents à 100% et 62 postes de résidents à 60%.

- 2017 : 56%
- 2018 : 56%
- 2019 : 60%
- 2020 : 60 %
- 2021: 60% prévu au BI

Le SNES fait remarquer la différence importante entre dépenses et recettes de la ligne restauration alors que l'Agence demande à ne pas faire de bénéfice sur les rai de demi-pension.

Le Provisur répond que les dépenses ne sont pas toutes inscrites sur cette ligne.

Données financières

Le solde budgétaire, prévu pour 2021 à 3.012.000 en positif, abonde le fonds de roulement. Celui-ci passerait donc à 4.179.798.

Il est ensuite amputé du flux de trésorerie que sont les remontées AEFÉ

On obtiendrait une trésorerie de 1.009.904€ ce qui selon le proviseur permet de faire vivre le Lycée mais pas de l'améliorer ou de réaliser des investissements conséquents.

Flux financiers :

La situation du LFVAL doit dorénavant être regardée à la vue du niveau de trésorerie. Pas d'avance faite à l'AEFE sur la PRR de 2021 (normalement faite en décembre).

La situation est encore fragile pour l'année à venir. Les impayés du 3^e trimestre 2019-20 n'ont pas été intégrés (180.000).

S'il apparaît un besoin de financement important, la PRR peut être baissée comme cela s'est fait dans d'autres établissements. C'est ce principe de solidarité entre établissement qui permettra d'avoir une politique d'investissement à long terme pour les lycées.

Le SNES demande le rapport masse salariale/budget. L'agence en avait imposé la baisse.

Réponse: 4.9 / 7.3, et il faut prendre en compte les flux de trésorerie.

Le GPI fait remarquer qu'en 2010, la PRR était de 40%. Les postes de résidents sont en diminution, mais la participation des parents en augmentation.

M. le Provisur fournira l'évolution de la PRR.

L'APA demande quel est le nombre de résidents et s'il est constant.

Réponse : 65, pour l'instant constant.

Le SNES déclare que selon ses sources, il n'y aura pas de fermeture de poste de résident à Valencia.

M. le Provisur résume :

Le budget est à la fois prudent et optimiste.

Nous devons pouvoir accueillir les 170 élèves qui nous manquent.

Si la crise sanitaire s'arrêtait, ce serait une décision politique de financer des classes à effectif normal ou à effectif bas. A effectif normal, les activités seront finançables. Ce sera un choix d'établissement.

M. le proviseur indique qu'il reste à ce jour 180 000 d'euros de dettes de juin 2020.

A écrire juste avant le vote : 19h33 M. DUPUY signale que Mme Salgado essaye de rentrer dans la réunion Teams.

Passage au vote : 20 votants.

Abstentions : 11

Contre : 0

Pour 9.

L'avis est favorable.

Questions diverses.

Les représentants des parents d'élèves n'ont pas envoyé de questions.

SNUIPP : les personnels souhaiteraient pouvoir emmener leur nourriture de la cantine en classe.

Réponse : c'est une question qui ne concerne pas le CE. Elle sera regardée favorablement.

SNUIPP : il y a un important gaspillage constaté à la restauration scolaire. Est-il possible de redistribuer la nourriture ?

Réponse : C'est une très bonne question. Colevisa étudie une solution, mais c'est compliqué du fait des règles d'hygiène (chaîne du froid).

SNUIPP : Le tri sélectif n'est pas fait à la cantine et il n'y a pas de suivi de celui fait dans les classes.

Réponse : A Paterna, il n'y a pas de tri, donc il n'est pas possible de le faire au LFVAL tant que la mairie ne le fait pas.

SNUIPP : demande pourquoi il n'y a pas de goûter de Noël cette année.

Réponse : Il n'y a pas de décision définitive, en attente de l'évolution sanitaire

UGT : insiste sur l'effort fait par les enseignants depuis le confinement. Déception des enseignants de voir que cet effort ne soit pas tenu en compte et qu'il y aura une reconnaissance pour l'année d'après (augmentation des salaires)

R : M. le Proviseur rappelle ses remerciements, qu'il réitère.

Les parents d'élèves en profitent pour remercier de la prise en charge des élèves empêchés dans le second degré.

SOL : Demande quelle sera la politique sur les postes de résidents mis en œuvre par l'Agence.

Réponse : Il n'y a pas d'informations pour l'instant. Un enseignant du SNES a donné des informations syndicales.

SOL : Pourquoi utilise-t-on Teams pour les conseils de classe?

Réponse : La direction et l'administration utilisent ces nouveaux outils professionnels de communication.

SOL : Certaines HSE de l'an dernier n'ont pas été payées.

Réponse : Selon les informations connues du proviseur, seul un professeur a fait une déclaration de demande de mises en paiement d'HSE. La mise en paiement a été faite. Les autres peuvent communiquer par mail et voir à régler directement cette question avec le Proviseur, ce n'est pas une question relevant du CE.

SOL : demande s'il y a un passage de Pronote à Gmail ou une utilisation des deux.

Réponse : Utilisation de Pronote.

SOL : demande s'il y a eu une révision des quotas de photocopies

Réponse : aucune demande n'a été refusée. Les crédits supplémentaires ont été accordé car nous sommes en période de COVID.

SOL : demande ce qu'il en est de l'organisation d'épreuves le samedi matin

Réponse : M. le Proviseur souhaite savoir quelle est la bonne méthode de préparation aux épreuves du bac. Pour pouvoir réussir des épreuves longues il faut en plus des évaluations faites normalement par les enseignants s'entraîner aussi à faire des épreuves de 3h30 ou 4h, voire 5h30 pour les élèves avec tiers-temps. Cela repose autant sur son expérience de chef d'établissement que sur celle d'autres établissements. Par exemple un lycée du Val-d'Oise qui est passé des derniers du département au premier en 2 ans. La question est de positionner ces préparations et d'en définir le bon nombre. En positionnant les épreuves d'entraînement le samedi matin, on limite le nombre d'heures de cours perdues. Il n'y a pas de volonté de placer des cours le samedi. A raison de 2 épreuves par spécialité cela représenterait 6 samedis mobilisés pour ces entraînements.

Pour rappel, les épreuves de spécialité porteront sur le programme de 1ère et terminale ; de plus cette année en raison de l'adaptation du BAC aux contraintes sanitaires, les élèves pourront choisir leur sujet ce qui implique aussi une préparation au choix.

Le devoir de philosophie prévu avant les vacances de Noël ne pourra pas se faire le samedi et sera donc le lundi après-midi avant les vacances.

SOL dit que nous avons 50% de mentions TB et 100 % de réussite et c'est excellent. Il faut faire attention que ce changement d'emploi du temps dans la vie des élèves ne soit pas contreproductif. Ces examens vont générer un stress continu pour les élèves. Et ce ne serait peut-être pas raisonnable d'avoir un samedi sur deux (ou trois) occupé par des examens. Il faut penser aussi au développement personnel des élèves. Leurs activités extrascolaires sont importantes et leur permettent de développer des compétences non scolaires. Ce sont aussi ces compétences qui feront d'eux des adultes épanouis et équilibrés. En poursuivant la métaphore sportive du proviseur, elle dit qu'avec trop d'épreuves le risque de claquage est réel.

Un représentant des élèves fait remarquer le stress que cela peut supposer pour les élèves d'ajouter une charge scolaire le samedi matin. Il souligne l'importance d'avoir ce temps de déconnexion et aussi que le niveau des notes et de réussite au bac est déjà élevé.

Réponse : M. le Proviseur précise sa pensée et rappelle que pour les élèves du LFVAL c'est le nombre de mentions qui compte, pas le pourcentage de réussite au bac. L'objectif de 100% au bac est un minimum mais le taux de mention est à améliorer.

Le SNES fait remarquer que les résultats sont satisfaisants et que le besoin d'épreuves le samedi matin n'est pas établi.

Une représentante des élèves souligne la part d'autonomie dans leur travail et leur capacité à décider du niveau qu'ils souhaitent atteindre.

L'APA relève que les parents n'ont pas été informés de cette proposition pour pouvoir donner leur opinion. Il faudrait faire une enquête pour pouvoir décider. Les résultats sont importants, la conversion des notes n'est pas optimale, et ne pas pouvoir finir les programmes est un manque. Les bacs blancs préparent très bien au bac et à son stress. Il faut s'entraîner avant de se présenter au bac.

Le GPI propose un programme d'aide ou d'heures optionnelles. Il remercie M. le Proviseur de tenter d'améliorer encore les résultats des élèves.

SOL fait remarquer qu'une amélioration avec un excès de travail pourrait au contraire être contre-productive.

Réponse : Il faut habituer les élèves à endurer la pression qu'ils auront aux examens. Auparavant il y avait deux bacs blancs, et maintenant un seul. Nous devons pouvoir aider les élèves qui en ont besoin. Et c'est en cours que cela se fait. Nous ne devons pas nous contenter de 100% au bac. Les professeurs se plaignent aussi de ne pas avoir assez de cours pour terminer les programmes.

M le Proviseur reprecise que pour lui, en regardant les résultats, les élèves ne sont pas suffisamment entraînés aux épreuves de quatre heures et trouve aussi que trop peu d'élèves partent sur des formations exigeantes vers d'autres pays (francophone, anglophones entre autres). Il s'agit d'exiger le meilleur pour le devenir de nos élèves.

SOL demande quelle sera la politique des effectifs pour la rentrée 2021

Réponse : pour l'instant le budget est construit avec une prévision de crise sanitaire. Si les conditions changent, il faudra revoir le projet du LFVAL.

SOL: il y a des personnels en difficulté sur le numérique avec besoin d'aide au quotidien.

Réponse : C'est une question qui peut être traitée lors de la prochaine réunion de la commission numérique. Pour rappel, il y a déjà de la formation dans l'établissement. Il sera peut-être aussi nécessaire de réaliser une enquête pour connaître les besoins. Une dotation pour les ordinateurs portables est arrivée dans le premier degré (les ordinateurs fixes resteront dans les classes) ainsi qu'une classe mobile pour le second degré. Le wifi sera généralisé dans l'établissement avec un accès contrôlé offrant la possibilité de connecter pour les personnels leurs équipements personnels. 19 VPI vont arriver pour le second degré.

Le GPI demande un point de situation tous les 15 jours sur l'évolution de la COVID au lycée.

Réponse : L'information portant sur les classes confinées est relayée auprès des représentants des parents.

SOL demande un protocole de communication d'urgence en cas de besoin comme lors de la dernière pluie.

Réponse : La communication doit se faire par Pronote plutôt que par mail. C'est une fonction d'alerte de Pronote. Et les enseignants devront prendre en compte cette urgence. Pour information, l'emploi du temps et les services ont été modifiés en 10 minutes lors de la journée de pluie. M. le Proviseur remercie encore tous les personnels qui se sont impliqués dans cette urgence.

SOL fait remarquer que des ordinateurs personnels tombent parfois en panne et demande si une aide est prévue.

Réponse : un accompagnement ponctuel peut être apporté en confinement. Le premier degré est doté, car les enseignants utilisent au quotidien leurs sites de classe et sont en capacité de réagir immédiatement. C'est aussi plus facile de relier l'enseignant à la classe. L'équipement du second degré n'est pas exclu. Les enseignants ont répondu présents pour gérer les élèves et faire des visioconférences et il faut accompagner les équipes.

Le GPI demande quand va se mettre en place un comité stratégique.

Réponse : Prochainement, les décisions qui impacteront durablement l'établissement ainsi que notamment les augmentations de frais de scolarité seront prises avec toutes les personnes concernées.

Le GPI remarque que les vestiaires mobiles permettraient aux élèves, surtout aux filles, de se changer.
Réponse : les professeurs d'EPS ont demandé aux élèves de se changer avec des serviettes poncho.

Le GPI demande si le LFV est aux normes pour la quantité des toilettes.
Réponse : ce sera vu dans le cadre du SPSI de l'établissement.

Fin du Conseil d'Etablissement à 20h00.

Les secrétaires de séance,

Pierre DEGRET



Sandrine CONNAN

Le Proviseur,



Raoul BOUTIER